

BAREME DES HONORAIRES au 01/01/2021

A la charge de l'acquéreur

PRIX DU BIEN NET VENDEUR	POURCENTAGE TTC
JUSQU'A 99.999 euros	10 % ttc
100.000 à 199.999 euros	7 % ttc
200.000 à 349.000 euros	6 % ttc
350.000 à 599.999 EUROS	5 % ttc
600.000 à +	4 % ttc

Exemple : bien affiché EN VITRINE 318.000 EUROS

300.000 euros net vendeur

18.000 euros d'honoraires soit 6 % honoraires à la charge de l'acquéreur

Barème des avis de valeur vénale

180. euros ttc

En cas d'une réalisation d'une transaction issue d'une délégation de mandat, le barème applicable est celui de l'agence mandataire du vendeur